COMPTE RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE RESTREINT DU 27 OCTOBRE 2010

N°LOING LUNAIN-02-2010

FÉDÉRATION DE PÊCHE DE SEINE ET MARNE

Fédération de pêche de Seine et Marne
Opérateur du site Natura 2000
Mademoiselle PINON Marie-Pierre
13 rue des Fossés
77000 MELUN
☎ 01 64 39 03 08 / 06 80 06 79 14
🖷 01 64 10 34 85
💻 fed.peche77@wanadoo.fr

LIEU : Melun

RÉDIGÉ LE : 27 octobre 2010

RÉDIGÉ PAR : Mademoiselle PINON Marie Pierre ; Mademoiselle DESHAYES Adeline

PERSONNES PRÉSENTES :

· Monsieur Stanislas LAMARCHE – Chef du service départemental de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de Seine et Marne ;

· Mademoiselle LAPRUN Marion, Association des Naturalistes de la Vallée du Loing ;

· Monsieur PIROU Maurice, Conseil Général de Seine et Marne, EDATER ;

· Mademoiselle SEGUIN Elodie, Société Nationale de la Protection de la Nature ;

· Madame DORDONNAT Chloé, Conseil Général de Seine et Marne, SIREN ;

· Mademoiselle FERREIRA Leslie, Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien ;

· Monsieur PARISOT Christophe, Maison de l'environnement de Seine et Marne ;

· Madame VERGNOL Marylène, Conseil Général de Seine et Marne, SIREN ;

· Mademoiselle DESHAYES Adeline, Chargée de mission Natura 2000, Fédération de pêche de Seine et Marne ;

· Mademoiselle PINON Marie Pierre, Chef de projet du pôle environnement, fédération de pêche de Seine et Marne

PERSONNES EXCUSÉES

· Monsieur ALLARDI Jean, Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Île de France ;

· Mademoiselle DURIEUX Nathalie, Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture de Seine et Marne, Pôle Forêt Pêche Chasse Milieux Naturels ;

· Monsieur PATRIMONIO Olivier, DIREN Île de France, Service unité biodiversité, écosystème et CITES ;

· Monsieur ARNAL, Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Île de France.

PERSONNES ABSENTES :

· Monsieur LAPORTE Marc, Centre Régional de le Propriété Forestière.

OBJECTIFS DE LA RÉUNION

- Présentation des protocoles utilisés ;
- Présentation de la campagne de prospection 2010 ;
- Présentation des premiers éléments du diagnostic écologique ;
- Questions diverses

1. RÉSUMÉ DE LA PRÉSENTATION

PRÉSENTATION DES HABITATS ET ESPÈCES DÉSIGNÉS SUR LE SITE

Le site « Rivières du Loing et du Lunain » s'étend sur 23 communes, 2 rivières et des zones humides. Il a une superficie de 382 ha et compte 58 km de rivières (Loing et Lunain sans compter les bras secondaires, affluents et canaux). La désignation du site repose sur la présence des habitats et espèces suivantes :

- Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*, à savoir des rivières plus ou moins courantes hébergeant une grande diversité de végétation aquatique, notamment des renoncules. Les menaces existantes sur ces habitats sont nombreuses, les plus impactantes sont les pollutions organiques ou chimiques (eutrophisation, produits phytosanitaires, métaux lourds) et toute modification du lit de la rivière et des vitesses d'écoulement (curage, recalibrage, barrages,…) ;

- Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin, à savoir des zones humides avec une végétation constituée de grandes herbes situées à proximité d'une rivière ou en lisière de boisements humides. Les menaces existantes sur ces habitats sont nombreuses, les plus impactantes sont les pollutions organiques ou chimiques (eutrophisation, produits phytosanitaires, métaux lourds), les remblais, le passage d'engins de forte portance ;

- Le Chabot est un poisson vivant dans les eaux courantes à fonds caillouteux, peu profondes, et oxygénées. Carnassier, il chasse à l'affût ses proies. Il se reproduit de février à juin et dépose ses oeufs dans un « nid » ou sous les cailloux. Les menaces pesant sur cette espèce sont nombreuses, les plus impactantes sont les modifications du lit de la rivière (curage, recalibrage, rectification, barrages,…) et les altérations de la qualité de l'eau ;

- La Loche de rivière est aussi un poisson des eaux courantes à fond de sables et de vases, peu profondes et oxygénées. Elle se reproduit de fin avril à juin. Elle vit principalement la nuit. Les menaces pesant sur cette espèce sont nombreuses, les plus impactantes sont les modifications du lit de la rivière (curage, recalibrage, rectification, barrages,…) et les altérations de la qualité de l'eau ;

- La Lamproie de planer a un cycle biologique particulier. Elle passe les 5 à 6 premières années de sa vie sous forme de larve dans des zones de vases et de limons où elle se nourrit de plancton. La métamorphose débute en septembre pour finir au printemps suivant. Elle meurt après sa reproduction. Les menaces pesant sur cette espèce sont nombreuses, les plus impactantes sont les modifications du lit de la rivière (curage, recalibrage, rectification, barrages,…) et les altérations de la qualité de l'eau ;

- La Bouvière est un poisson dont le cycle de reproduction est lui aussi atypique. Elle vit dans les eaux calmes à fonds limoneux, sableux et dans les herbiers. La reproduction a lieu d'avril à août. Les adultes déposent leurs œufs dans des moules d'eau douce. Cette espèce vit en symbiose avec une moule d'eau douce, appartenant au genre *Unio* ou *Anadonta*. Les bouvières sont grégaires (et se déplacent en banc). C'est une espèce phytophage et détritivore. Les menaces pesant sur cette espèce sont nombreuses, les plus impactantes sont les modifications du lit de la rivière (curage, recalibrage, rectification, barrages,…) et les altérations de la qualité de l'eau ainsi que la disparition des moules d'eau douce ;

- La Grande alose est un poisson migrateur. Il se reproduit en rivière et réalise sa croissance en mer. La Grande alose remonte en rivière entre février et juin. La reproduction a lieu de mai à la mi août. Elle se reproduit dans les eaux courantes sur un substrat grossier. La reproduction a lieu en banc, de nuit, générant ainsi des fortes turbulences de l'eau, observables en surface (« bulls » terme anglais). La Grande alose meurt après sa reproduction. Les menaces pesant sur cette espèce sont nombreuses, les plus impactantes sont la rupture de la continuité écologique (succession de barrages), les modifications du lit de la rivière (curage, recalibrage, rectification, barrages,…) et les altérations de la qualité de l'eau.

PROTOCOLES DE TERRAIN

La cartographie des habitats d'espèces a été réalisée en utilisant les éléments de caractérisation des habitats aquatiques développés par l'INRA et repris par le CEMAGREF. Les éléments relevés sur le terrain permettent de qualifier l'état de conservation des habitats de chaque espèce du site. Sur le terrain, les relevés étaient géo référencés sur un GPS et les informations complémentaires étaient notées sur les cartes cadastrales, les cartes IGN et les ortho photos. La connaissance des populations des espèces de la Directive « Habitat Faune Flore »ne peut se faire qu'au moyen de pêches électriques. 11 pêches ont été réalisées en 2010 sur le Lunain, dont 5 étaient des sondages (1 seul passage avec isolement du site) et 6 des inventaires (2 passages avec isolement du site). La cartographie des habitats d'espèces est représentée sous la forme de

tronçons de rivières « homogène » pour les différents paramètres relevé (faciès principaux et accessoires, granulométrie principale et accessoires, végétation aquatique, profondeur, colmatage, berges, habitats).

L'ensemble des habitats naturels présents sur le site a été identifié et cartographié selon le guide méthodologique du Muséum National d'Histoires Naturelles « *Cartographie des habitats naturels et des espèces végétales appliqués aux sites terrestres du réseau Natura 2000 »*. L'identification de chaque habitat se fait au moyen de relevés phytosociologiques comprenant une liste d'espèces floristiques avec leur abondance spécifique par strate au sein du quadrat (surface du relevé homogène sur le plan floristique). D'autres paramètres stationnels (géomorphologie, éclairement, substrat..) ainsi que les facteurs de perturbations sont relevés afin de mieux apprécier l'habitat et d'évaluer son état de conservation. Au total 113 relevés ont été réalisés sur l'ensemble du site (surface terrestre et aquatique) jusqu'au niveau de l'alliance et ont été géo-référencés sur GPS. Il est ensuite établit les correspondances entre nomenclatures typologiques de référence (Prodrome des végétations, Corine biotope, Cahier d'Habitats...)

PROTOCOLES DE DIAGNOSTICS ÉCOLOGIQUES

L'état de conservation des habitats d'espèces peut être réalisé en utilisant deux méthodes, dont les premiers résultats sont assez proches. Une comparaison fine doit être réalisée avant de valider les résultats et le choix de la méthode retenue. La première est basée sur la sélection des tronçons sur les critères milieux compatibles avec les exigences écologiques des espèces. La requête porte sur les faciès principaux, les faciès accessoires, la granulométrie principale et la granulométrie accessoire. La deuxième s'appuie sur la sélection des tronçons dont l'habitabilité du lit et des berges est très bonne à bonne et en sélectionnant les faciès principaux et accessoires compatibles avec les exigences écologiques de chaque espèce (évaluer lors des prospections en une note allant de 1 (très bon) à 4 (pas d'habitat).

L'état de conservation des espèces ne peut être fait qu'à partir de la connaissance directe des populations en place. Elle est réalisée par la mise en place de pêches électriques. Le choix des stations repose sur leur représentativité de la rivière (de l'amont vers l'aval), mais aussi sur les exigences écologiques des espèces. Les données historiques sont parcellaires et peu nombreuses, or ces informations permettraient de mieux évaluer l'évolution des populations en place. Par ailleurs, la Directive « Habitat Faune Flore » demande de comparer la densité de population des espèces désignées avec des densités régionales de références. Ces données ne sont pas disponibles actuellement. L'état de conservation sera donc estimé en fonction des données disponibles et des connaissances disponibles actuellement dans le département de Seine et Marne.

La cartographie de terrain constitue l'état initial de référence du site. L'état de conservation des habitats est qualifié par comparaison avec un état optimal, défini dans la littérature phytosociologique et des documents de référence disponibles sur la région. Au préalable une bonne connaissance des exigences et des caractères écologiques des habitats d'intérêt communautaire désignés sur le site doit être faite pour mieux évaluer l'état de conservation. Cependant les données historiques sur le site sont peu nombreuses et peu détaillées. L'évaluation de l'état de conservation résulte de l'analyse et du croisement de différents critères. Les premiers critères relevés sur le terrain par habitat sont la typicité des cortèges (présence/ absence d'espèces indicatrices, composition..) et l'intégrité de structure (recouvrement de chaque strate, intérêt pour la faune…). L'intérêt patrimonial de l'habitat (représentativité sur le site, présence/absence d'espèce remarquable) ainsi que l'impact des facteurs de perturbations sont également pris en compte dans cette analyse. Concernant les habitats aquatiques, ces informations seront également croisées aux données de qualité des eaux sur ces deux rivières.

Un avis technique et un acte d'engagement concernant l'échange de données floristiques ont été demandés au CBNBP-MNHN (contact : L.AZUELOS).

CAMPAGNE 2010

La cartographie des habitats d'espèces en juin et juillet. Le Lunain a été parcouru à pieds sur l'ensemble de son linéaire (inclus dans le périmètre Natura 2000 mais aussi en dehors) en juin, sur 10 journées à 2 personnes. Le Loing a été parcouru en canoë kayak sur l'ensemble de son linéaire en juillet sur 4 journées à 2 personnes. Les 11 pêches électriques ont été réalisées en septembre 2010 sur 6 journées à 12 personnes.

La cartographie des habitats naturels s'est déroulée sur 4 mois à partir de début Mai. Les habitats terrestres ont été parcourus par une personne de mai à août. La cartographie des habitats aquatiques a été réalisée en même temps que la cartographie des habitats d'espèces piscicoles. Deux journées d'inventaires ont été réalisées avec le CBNBP et la SNPN. 4% environ du site n'a pas pu être prospecté cette année pour différentes causes (inaccessibilité, fauche, pâture..) et fera l'objet de nouvelles prospections en 2011.

PREMIERS RÉSULTATS

L'état de conservation de l'habitat Chabot sur le Lunain est moyen à mauvais. Les résultats bruts des pêches électriques confirment cette situation. Les données doivent être analysées de façon plus précises pour confirmer cette première interprétation.

L'état de conservation de l'habitat Lamproie de planer est moyen à mauvais. Les résultats bruts des pêches électriques confirment cette situation. Les données doivent être analysées de façon plus précises pour confirmer cette première interprétation.

L'état de conservation de l'habitat Loche de rivière semble moyen à bon. Les résultats bruts des pêches électriques ne sont pas concordant avec cette première analyse. Les données historiques ne mettent pas en évidence la présence de cette espèce sur le site (données ONEMA 2003 à 2009) et une seule Loche de rivière a été prise lors des pêches électriques sur la station située en aval de la rivière à 100 m de la confluence du Lunain avec le Loing. Il est important de continuer la recherche des données bibliographiques sur cette espèce sur le Loing et le Lunain, ainsi que sur sa biologie.

L'état de conservation de l'habitat Bouvière semble bon à moyen. Les résultats bruts des pêches électriques ne sont pas concordant avec cette première analyse. Les données historiques ne mettent pas en évidence la présence de cette espèce sur le site (données ONEMA 2003 à 2009) et deux Bouvières ont été prises lors des pêches électriques sur la station située en aval de la rivière à 100 m de la confluence du Lunain avec le Loing. Il est important de continuer la recherche des données bibliographiques sur cette espèce sur le Loing et le Lunain, ainsi que sur sa biologie.

L'état de conservation de l'habitat Grande alose n'a pas encore été réalisé. Les données bibliographiques sur cette espèce indiquent qu'elle se reproduit sur des portions de rivière à fort courant avec un substrat grossier (blocs, pierres, cailloux). Le Lunain ne constitue pas naturellement un habitat pour cette espèce. Le Loing peut ponctuellement présenter cet habitat. La Grade Alose peut présenter des phénomènes de « reproduction forcée » si elle ne trouve pas un habitat favorable à sa reproduction. Par ailleurs, le Loing se situe très en amont de l'estuaire, réduisant la limite de sa répartition naturelle dans les rivières de Seine et Marne. Il est à noter qu'une Grande alose a été capturée par un pêcheur à la ligne en 2003 à Chartrettes.

Deux nouveaux habitats non désignés dans le FSD ont été identifiés : Les forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (91E*0)* et les pelouses maigres de fauches de basse altitude (6510). Au vu des premiers résultats, l'état de conservation de l'habitat mégaphorbiaie hygrophile (6410) semble être mauvais et celui des rivières à renoncules et callitriches (3260) semble être moyen. Toutefois cette première interprétation doit être confirmée par la recherche d'autres données bibliographies et historiques sur le site puis par comparaison avec les données du CBNBP en cours de compilation.

2. RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

Monsieur LAMARCHE indique que le Loing n'est pas un habitat de la Grande Alose. Concernant la Loche de rivière et la Bouvière il précise qu'il faut bien analyser la situation afin de ne pas citer un habitat et une espèce dans le DOCOB qui ne seraient pas présentes et qui induiraient des mesures de gestions ambitieuses Il rappelle que les déclarations des pêches électriques doivent aussi lui être transmises afin d'éviter des complications sur le terrain lors de leur mise en œuvre.

Il est demandé de faire apparaître dans le DOCOB que l'effacement d'ouvrage peut supprimer des habitats humides (mégaphorbiaies et rivières à renoncules) ce qui fait partie des objectifs contradictoires. Ainsi, lors des choix des enjeux et objectifs de conservation, il faudra hiérarchiser et justifier les priorités faites entre les espèces et les milieux. Ce travail doit être mené à bien afin de justifier au mieux auprès de l'Europe des résultats suite à la mise en place des mesures contractuelles.

Il est porté à notre connaissance la présence de l'Agrion de mercure *(Coenagrion mercuriale)* et de la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*) dans la vallée du Loing, au niveau du marais de Cercanceaux à Souppes sur Loing. Le Vertigo a été identifié sur le marais d'Épisy. Ces données ne nous ont pas été transmises pour le moment. Elles ne pourront être intégrées au document que lorsqu'elles auront été validées (géo-référencées et la source identifiée).

Il est demandé que des inventaires portants sur les odonates et les chiroptères soient menés et de porter également une attention particulière sur deux espèces d'intérêt communautaire, probablement présentes en vallée du Loing : La Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) et le Vertigo. La fédération rappelle que la réalisation du document d'objectifs porte principalement sur les habitats et les espèces figurant au formulaire FSD. Cela étant, il faut intégrer au maximum les informations récentes sur la présence d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire sur le site ou à proximité. Il ne revient pas à la Fédération, en l'état actuel de mener ces investigations complémentaires.

La restitution de l'étude diagnostic du marais d'Épisy et de Sorques récente et réalisée par ECOSPHERE et l'ANVL permettra d'enrichir le DOCOB.

Il est demandé de faire apparaitre les activités nautiques dans le DOCOB. En effet, localement, la pression de ce loisir est importante et suscite des conflits d'usages. Il faudra en évaluer l'impact sur les habitats et les habitats d'espèces. Cela est prévu, mais ce diagnostic n'a pas encore été réalisé.

Plusieurs facteurs de perturbation importants ont été identifiés sur le Loing et le Lunain :

- Le non respect du 10ème du module par le barrage de Montcourt Fromonville (Moulin rouge) ;
- La présence de 73 seuils en pierre (sans existence légale) qui peuvent réduire la continuité écologique, mais qui impactent surtout les habitats ;
- La présence de cabanisation et d'aménagement des berges du Loing (palplanches, gabion, bois,) sur des parcelles privées en dehors du Loing canalisé ;
- Le curage des sources du Loing au niveau de Lorrez Bocage Préaux cet été ;
- Impact FAMIPARC, le dossier devrait être prochainement réouvert.

L'ONEMA rappelle que l'écrevisse signal (*Pacifastacus leniusculus*) est présente sur l'Orvanne. Les espèces dites nuisibles identifiées actuellement sur le site, lors des prospections, sont l'écrevisse américaine (*Orconectes limosus*), la Renouée du Japon (*Fallopia japonica*), Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera Royle*).

Il est demandé d'inviter le service des bâtiments de France de la DRIEE Île de France, afin de les associer dans la démarche de restauration de la continuité écologique.

La validation du diagnostic écologique se fera en 2011, d'ici là ce comité technique restreint se réunira plusieurs fois.

De nouvelles prospections concernant les habitats naturels seront menées l'année prochaine. Les inventaires piscicoles sur le Loing sont prévus pour juin, juillet 2011.